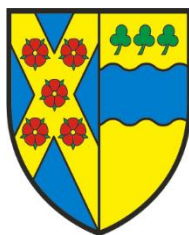


Commune de Collonges



Avis à la population

Municipalité

L'administration communale vous présente le budget de l'exercice 2022.
Elle vous invite à l'**assemblée primaire** du :

Mardi 7 décembre 2021 à 20h00 – Salle Prafleuri

Ordre du jour :

1. Message de bienvenue.
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée primaire du 15 juin 2021.
3. Présentation du plan financier 2022-2025.
4. Présentation du budget 2022 de la Municipalité.
5. Présentation des investissements les plus importants.
6. Approbation des décisions fiscales 2022.
7. Approbation du budget 2022 de la Municipalité.
8. Divers.

Le budget 2022 est à disposition au bureau communal pour consultation.

COVID-19 : Les assemblées législatives ne sont pas soumises à l'obligation de présenter un certificat COVID. Toutefois, d'autres mesures doivent être prises, telles que le **port du masque** et le **traçage des participants**.